

2012/5044 - Approbation d'un protocole financier triennal entre la Ville de Lyon, le Département du Rhône et le Syndicat mixte de gestion du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon précisant les engagements financiers des collectivités territoriales membres du syndicat mixte (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 10/12/2012, p. 2854)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

(Adopté)